

Communiqué de presse

Mardi 19 mai 2020

Camille LEDEMENEY
Direction Communication
camille.ledemeney@lecotentin.fr
02.33.01.83.75 / 06 82 26 20 92

22/05: OUVERTURE DE LA DECHETERIE DE GREVILLEHAGUE

L'agglomération du Cotentin fait face depuis plusieurs semaines à une situation inédite.

Si les activités de collecte des déchets ménagers ont été assurées sur le territoire, les déchèteries communautaires, comme la plupart des déchèteries françaises, ont totalement été fermées au public depuis le 17 mars dernier pour appliquer les recommandations de l'Etat.

Cependant, depuis le lundi 27 avril 2020, 9 des 15 déchèteries que compte l'agglomération ont de nouveau ouvert leurs portes : les Moitiers-d'Allonne, Héauville, Octeville, Tourlaville, Varouville, Martinvast, Valognes, Bricquebec-en-Cotentin et Rauville-la-Place.

Malgré, l'ouverture de ces 9 déchèteries, la collectivité enregistrent des fréquentations record, avec plus de 27 000 passages (dont près de 3 500 le lundi 18/05/2020). Pour augmenter les capacités d'accueil, les

services de l'agglomération travaillent sur l'ouverture d'autres sites qui permettront ainsi de limiter les trajets et les temps d'attente des usagers. Cependant ces ouvertures de sites nécessitent de la sécurisation, des moyens humains et techniques.

L'agglomération du Cotentin a cependant réussi à mettre en œuvre une organisation qui va lui permettre d'ouvrir un site supplémentaire dès ce vendredi 22 mai 2020 grâce à un travail collaboratif avec la mairie de La Hague, l'Agence Technique Départemental du Cotentin et l'association SHR qui assure la gestion du stade hippique jouxtant la déchèterie de Gréville-Hague.

La déchèterie de Gréville-Hague sera ouverte à tous les habitants du Cotentin à partir du vendredi 22 mai aux horaires suivants :

Du lundi au samedi :

- 9h à 12h /13h30 17H30 :
- Fermeture le dimanche et les jours fériés.

Pour éviter les embouteillages sur la D901E, l'accès à la déchèterie se fera exclusivement par le giratoire de « LA FOSSE YVON » situé à l'entrée du stade hippique de Beaumont-Hague. Aucun accès ne se fera par la route départementale habituelle.

Un itinéraire de délestage vous permettra d'accéder à la déchèterie par le parking du stade hippique et via la piste cyclable. Nous invitons les usagers à respecter les sens de circulation et les consignes données. (cf. : plan joint).

Pour rappel:

Les règles suivantes devront être obligatoirement appliquées :

- Un agent sera présent à la barrière pour accueillir les usagers et les orienter à distance;
- Un autre agent sera présent sur site pour organiser les dépôts et diriger les usagers, comme actuellement;
- Les apports seront limités aux seuls flux de déchets disposant d'une filière de traitement opérationnelle. Sont acceptés les déchets verts, les cartons, la ferraille, les encombrants et les gravats. ATTENTION, les dépôts de pneumatiques, d'amiante et de textiles sont interdits.
- Les accès en haut de quai seront limités à 1 véhicule maximum par benne de déchets ;
- Les agents n'aideront pas à décharger les véhicules et se contenteront de guider les usagers;
- Les outils mis généralement à disposition des usagers seront retirés. Les balais, pelles, fourches, etc. nécessaires au déchargement et au nettoyage devront donc être apportés par les usagers;
- Le port du masque et de gants pour les usagers est recommandé.

